

Assemblée générale annuelle 2022
Ébauche procès-verbal

Date : 24 novembre 2022

Heure : 19 h

Endroit : Sur Zoom

Présents : **Membres du conseil d'administration :**
Ryan Baker, Chanel Brown, Mike Bureau, Léo Cardinal, Victoria Cowell, Beverley Croft, Lola Dubé-Quibell, Kendra Hobbs, Darryl Wilton (président).

Président du Comité des candidatures
Garth Tourangeau

Membres :
Plus de 100 membres de l'IPPM étaient présents lors de l'ouverture de la réunion.

Personnel de l'IPPM
Peter Bleyer (directeur général)
Julie Lallier-Michaud
James Campbell
Rukiya Mohamed Nur
Melissa Newitt
Shirley D'Penha (secrétaire de séance)

Invités
Todd Hamilton, Hendry Warren LLP
Peter Chisholm, Chisholm Henry Wealth Management

1. Introduction et mot d'ouverture

D. Wilton reconnaît notre passé et notre présent coloniaux, les torts que notre pays cause aux peuples autochtones de ce pays et le fait que l'IPPM se déroule sur des terres non cédées de la Nation algonquine Anishinabeg. Il ajoute qu'en tant que syndicat, l'IPPM est déterminé à faire le travail nécessaire pour apprendre toute l'histoire de ce pays et à prendre des mesures pour aller de l'avant et progresser vers la réconciliation, telle que définie par les peuples autochtones.

D. Wilton remercie tous les membres présents à l'AGA. Il souhaite la bienvenue au conseil d'administration et présente le Comité des candidatures : Léo Cardinal (Comité des finances), Chanel Brown (Comité d'engagement des membres et de la diversité), Beverley Croft (Comité de la gouvernance et des ressources humaines et Comité de négociation - Ville d'Ottawa), Lola Dubé-Quibell (Comité des bourses d'études) et Garth Tourangeau (Comité des candidatures), qui présidera les élections au conseil d'administration.

D. Wilton présente Todd Hamilton, représentant les vérificateurs de l'IPPM de Hendry Warren LLP, et Peter Chisholm, de Chisholm Henry Wealth Management, les conseillers en placements de l'IPPM.

D. Wilton informe les membres qu'il y aura une séance de questions et réponses pendant la réunion. Il explique la procédure pour poser des questions et voter et adresse d'autres instructions d'ordre administratif et technique. Un enregistrement de la réunion sera mis à la disposition des membres sur le portail des membres.

Le quorum est atteint avec plus de 120 participants.

D. Wilton ouvre la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Motion : Adopter l'ordre du jour de l'AGA 2022 sans modification.

Proposée par Victoria Cowell; appuyée par Mike Bureau.

La motion est adoptée.

Adoption du procès-verbal du 25 novembre 2021

Motion : Approuver le procès-verbal de l'AGA 2021 de l'IPPM, tel qu'il a été affiché.

Proposée par Kendra Hobbs; appuyée par Mike Bureau.

La motion est adoptée.

2. Rapports des comités et des dirigeants

• Rapport du président

Le rapport de Darryl Wilton a été distribué avant la réunion et se trouve dans le rapport annuel. Il souligne que l'IPPM est de plus en plus fort, qu'il est plus engagé que jamais et que sa présence se fait ressentir dans toute la ville. Il souligne que chaque membre de l'IPPM participe et contribue à la collectivité. Il ajoute qu'une adhésion engagée a également aidé à fournir à l'IPPM une orientation claire et des renseignements à jour sur les besoins et les défis des membres. D. Wilton remercie tous les membres des comités et le conseil d'administration pour leur rôle de représentants des membres. Il remercie le directeur général de l'IPPM, Peter Bleyer, et le personnel pour leur engagement continu. Il souligne la passion du personnel à représenter les membres. Darryl Wilton remercie les membres de la Ville d'Ottawa d'avoir participé aux consultations sur la négociation et encourage les membres à participer au syndicat. Aucune question n'est posée.

• Rapport du directeur général

Le rapport du directeur général a été distribué avant la réunion et se trouve dans le rapport annuel. Peter Bleyer souligne que 2022 a été une année importante pour l'IPPM. Parmi les points saillants, mentionnons la finalisation des conventions collectives avec les deux employeurs, l'amélioration de la communication avec les membres et la mobilisation plus vaste des membres, ainsi que l'amélioration de l'infrastructure numérique.

Il ajoute que la préparation de la prochaine ronde de négociations avec la Ville d'Ottawa a été une priorité absolue. Une vaste consultation au moyen de sondages et d'une série de forums ainsi que la formation du Comité de négociation ont constitué des étapes importantes dans la préparation des négociations au début de 2023. Il ajoute que l'IPPM est allé plus loin qu'auparavant pour rejoindre un large éventail de membres et solliciter leurs commentaires.

Peter Bleyer informe les membres que, plus tôt cette année, l'IPPM a présenté un grief de principe pour veiller à ce que la Ville offre les lieux de travail les plus sécuritaires possible, comme de nombreux membres sont de retour au bureau. En ce qui concerne les régimes de travail hybrides, l'IPPM a consulté les membres au moyen de sondages et d'outils numériques afin de bien comprendre leurs besoins et leurs préoccupations et a tenu des discussions avec l'employeur. Il ajoute que l'excellente équipe des relations de travail de l'IPPM a continué de relever les défis individuels des membres. Il rappelle aux membres qu'il est possible de communiquer avec l'équipe pour répondre à leurs préoccupations, allant de l'embauche à la sécurité au travail, des congés à la rémunération, en passant par de nombreux autres enjeux.

Les préoccupations liées à la COVID-19 se sont maintenues au cours de la dernière année et notre équipe a fourni un soutien important. P. Bleyer souligne certains des enjeux sur lesquels l'IPPM s'est penché au cours de la dernière année, y compris « redonner » aux groupes locaux qui se sont mobilisés pour soutenir notre collectivité pendant l'occupation du convoi, en défiant notre maire nouvellement élu, Mark Sutcliffe, alors qu'il faisait campagne sur les compressions dans la fonction publique, et en lançant une campagne de publicité à la radio pour mettre en valeur la précieuse contribution des membres de l'IPPM à cette collectivité. P. Bleyer fait remarquer que la Ville compte sur ses professionnels municipaux pour offrir des services et continuer d'aller de l'avant.

Dans son rapport sur la mobilisation des membres, P. Bleyer informe les membres que l'infrastructure numérique améliorée de l'IPPM, avec de nouveaux outils de sensibilisation, appuiera une vaste gamme de consultations auprès de groupes de membres. De plus, les bulletins trimestriels et les pauses-café numériques offrent d'importantes occasions de communiquer avec les membres, de les écouter et de les informer.

P. Bleyer signale qu'un nouveau comité consultatif de Logement communautaire d'Ottawa se réunit tous les trimestres, assurant un dialogue constructif continu avec cet employeur.

En ce qui concerne OMERS, P. Bleyer déclare que l'IPPM continue d'exercer des pressions pour obtenir une plus grande imputabilité et plus de transparence, comme il représente ses membres et leurs intérêts dans les consultations et le dialogue avec la direction d'OMERS. Il a ajouté que l'IPPM travaillait en étroite collaboration avec d'autres syndicats pour exercer des pressions sur OMERS afin qu'il ne procède pas à d'autres compressions et pour exiger un meilleur rendement.

P. Bleyer indique que l'intégration des fonctions des relations de travail, de l'engagement des membres et des communications à l'échelle de l'organisation a été une priorité et que cela a contribué à l'approche efficace et efficiente de l'IPPM qui donne des résultats. Il conclut que le syndicat était bien établi et qu'il avait une longue feuille de route de succès cette année, et que l'année dernière, nous nous étions appuyés sur cette histoire pour peaufiner et mettre à jour notre travail, et nous sommes fiers du chemin que nous avons parcouru.

P. Bleyer fait remarquer que l'une des façons dont l'IPPM s'appuie sur cette histoire est en élaborant un plan pour aborder l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation, en commençant par la formation de sa direction.

Dans l'ensemble, l'IPPM se réjouit du travail entamé pour l'année à venir.

- **Rapport du trésorier**

L. Cardinal passe en revue les éléments du rapport. Il remercie les membres du Comité des finances de leurs contributions et souligne les résultats positifs obtenus au cours de la dernière année, alors que le nombre de membres a continué d'être plus élevé que prévu et grâce à une gestion diligente des ressources. L. Cardinal ajoute que certaines dépenses importantes seront engagées au cours du dernier trimestre de 2022, conformément à divers plans organisationnels qui étaient essentiels à l'efficacité de l'IPPM pour mobiliser et servir nos membres.

- **États financiers vérifiés**

Les états financiers vérifiés ont été approuvés par le conseil d'administration et envoyés aux membres plus tôt à des fins de commentaires ou de questions. Puisque nous n'en avons pas reçu, ils sont maintenant considérés comme acceptés. Todd Hamilton de Hendry Warren LPP est disponible pour répondre aux questions au sujet de la vérification. L. Cardinal informe les membres que la vérification de 2022 est positive et que l'IPPM est dans une assez bonne situation financière.

- **Rapport sur le fonds de réserve**

L. Cardinal informe les membres que Christina Ellis et Pierre Tipple, les anciens conseillers financiers de l'IPPM, ont déménagé et ont été remplacés plus tard au cours de l'année par leurs collègues Peter Chisholm et Todd Henry de Chisholm Henry Wealth Management. Le Comité des finances et le conseil d'administration examinent et approuvent la transition.

L. Cardinal ajoute que, grâce à leurs recommandations, les réserves de l'IPPM ont été maintenues pendant une année difficile pour les marchés financiers, ce qui a contribué à notre situation financière.

Il rappelle aux membres que la réserve liée aux activités stratégiques est à la disposition de l'IPPM pour répondre aux priorités importantes et aux défis ou possibilités à venir. Les dépenses sont approuvées par le conseil d'administration. La réserve de fonctionnement restreinte, qui contient l'équivalent de trois mois de coûts de fonctionnement courants, permet le maintien des activités en cas d'urgence organisationnelle.

- **Rapports des comités permanents**

Les rapports des comités permanents suivants ont été inclus dans le rapport annuel :

- **Engagement des membres et diversité**

C. Brown informe les membres que le Comité a réussi à faire participer les membres aux activités de l'IPPM. Lors des pauses-café en ligne de l'IPPM l'an dernier, les membres ont été mis au courant des activités syndicales et ont reçu de l'information sur les notions de base de la négociation et le processus de négociation. C. Brown ajoute que les pauses-café sont devenues un point de contact important qui permet une communication facile entre les membres et le syndicat. L'objectif pour la prochaine année est d'adapter ces événements aux besoins des membres. C. Brown indique que le comité a mis en œuvre un plan pour aborder la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion et assurer la formation au début de 2023 pour le conseil et les membres du Comité d'engagement des membres. Cette formation visera à s'assurer que la direction de l'IPPM est prête à travailler pour réaliser de réels progrès dans ce domaine. C. Brown ajoute que pour montrer sa solidarité avec les infirmières et infirmiers de la province cette année à l'occasion de la Semaine nationale des soins infirmiers, l'IPPM s'est joint aux infirmières et infirmiers et au syndicat des infirmières et infirmiers de l'Ontario pour demander l'abrogation du projet de loi 124. Nous avons fourni un outil à nos membres pour envoyer des courriels au premier ministre et à tous les chefs de partis politiques de l'Ontario. De plus, cette année, l'IPPM a souligné les contributions de tous les membres dans une

campagne de publicité radiophonique à l'échelle de la ville. C. Brown remercie les membres du Comité pour leur temps et leurs efforts.

- **Gouvernance et ressources humaines**

B. Croft rappelle aux membres que le Comité de la gouvernance et des ressources humaines qui a été mis sur pied en 2019 a un rôle administratif important au sein du syndicat. Parmi les travaux du Comité cette année, citons l'examen et, au besoin, la recommandation de réviser des politiques du conseil d'administration, y compris la Politique sur la santé et la sécurité, la Politique de placement et la Politique sur les congés pour affaires syndicales. Le Comité a également tenu d'importantes discussions au sujet des honoraires des membres du Conseil d'administration et des obstacles potentiels à la participation des membres aux activités et à la direction du syndicat. À la suite de ces discussions, le Comité a recommandé au conseil d'administration d'examiner plus à fond les obstacles à la participation en 2023. À cette fin, le sondage mené auprès des membres en 2023 nous aidera à comprendre clairement tout problème qui pourrait empêcher quelqu'un de s'impliquer et de jouer un rôle de direction au sein de notre organisation. Les données aideront le Comité à voir comment les modèles d'exclusion que nous voyons dans la société se reproduisent au sein de notre syndicat. Cette recherche permettra d'éclairer toutes les prochaines étapes à suivre pour éliminer les obstacles à la participation. B. Croft remercie les membres du Comité pour leur temps et leurs efforts.

- **Rapports des comités spéciaux**

- **Bourses d'études**

Le rapport du Comité des bourses d'études suivant a été inclus dans le rapport annuel. L. Dubé-Quibell souligne que l'IPPM offre maintenant trois bourses de 2 000 \$. L. Dubé-Quibell indique que 23 demandes ont été reçues. Elle félicite les lauréats et encourage les membres à participer au Comité et au processus de sélection. Elle remercie les membres du Comité pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés au processus de sélection.

- **Rapports du Comité de négociation**

- **Le point sur la Ville d'Ottawa depuis 2020**

G. Tourangeau remercie les membres du Comité de négociation et le personnel de l'IPPM pour leur travail acharné, surtout en cette période difficile de la COVID-19, où les réunions se sont déroulées virtuellement avec des difficultés techniques. Malgré tous ces défis, l'équipe a travaillé avec diligence pour obtenir la meilleure convention collective possible pour les membres. Il reconnaît que le processus a été long et remercie les membres pour leur patience. Cette nouvelle convention collective prend fin en décembre 2022 et les négociations pour la nouvelle convention débiteront en 2023 avec B. Croft à titre de présidente du Comité de négociation.

- **Le point sur Logement communautaire d'Ottawa en 2022**

K. Botting signale que Logement communautaire d'Ottawa a ratifié une entente de principe le 13 janvier 2022 et que la convention collective actuelle est entrée en vigueur le 20 janvier et prendra fin le 31 décembre 2024. Le processus de négociation a pris fin en novembre 2021. K. Botting remercie le personnel de l'IPPM et les membres du Comité de négociation, Ryan Baker et Mike Ranger, qui ont entrepris ce travail supplémentaire au nom de tous les membres à LCO.

3. Affaires nouvelles

- **Budget de 2023**

L. Cardinal présente le budget de 2023 aux membres. Il souligne que le budget comprend les dépenses associées à la préparation d'une nouvelle ronde de négociations avec la Ville d'Ottawa et à la demande accrue de services de relations de travail, ainsi que les programmes et les outils nécessaires pour que l'IPPM défende efficacement ses membres. Le budget proposé vise à maintenir un double engagement envers la viabilité financière et un service aux membres de grande qualité.

Motion : Adopter le budget de 2023.

Motion proposée par L. Cardinal et appuyée par L. Dubé-Quibell.

La motion est adoptée.

- **Rapport 2023 du Comité de négociation de la Ville d'Ottawa – Beverley Croft et Peter Bleyer**

P. Bleyer et B. Croft font rapport des préparatifs en vue des négociations avec la Ville d'Ottawa. Un sondage sur la négociation mené à l'automne avec une forte participation des membres dans un éventail de services a fourni une solide base de données sur laquelle s'appuyer.

De plus, neuf séances de consultation – deux ouvertes à tous les membres et sept autres ciblant des groupes professionnels précis au sein des membres – ont permis de recueillir de précieux renseignements et davantage de détails.

Ensemble, le sondage et les consultations ont mobilisé une proportion historiquement élevée des membres dans le processus.

Compte tenu de l'inflation et de l'augmentation spectaculaire du coût de la vie, les augmentations salariales étaient de loin la priorité absolue des membres. Parmi les autres priorités, mentionnons les régimes de travail hybrides, les dispositions relatives aux congés, les prestations de maladie, y compris pour les retraités, le système d'évaluation du rendement et de primes, et les problèmes liés au statut temporaire. La sous-traitance est une préoccupation particulière pour les professionnels des TI et les ambulanciers paramédicaux qui veulent avoir droit à l'ANR 60 d'OMERS.

L'IPPM a donné un avis de négociation à l'employeur le 11 octobre dans l'espoir de se présenter à la table de négociation au début de 2023. Le Comité de négociation et l'équipe de négociation se concentrent sur l'élaboration de propositions de négociation robustes afin de présenter des arguments convaincants en faveur des changements que les membres souhaitent voir dans la convention collective. Nous nous engageons à maintenir une communication régulière avec les membres tout au long du processus. Votre équipe de négociation sera prête à défendre vos intérêts, et la voix des professionnels municipaux d'Ottawa sera entendue haut et fort.

- **Questions et réponses**

Un certain nombre de questions sont posées en ligne et par le biais du clavardage.

Les membres veulent savoir comment ils peuvent démontrer leur appui à leur équipe de négociation. Les membres demandent des renseignements supplémentaires sur le processus. Ils soulèvent des préoccupations au sujet de l'assurance d'une entente équitable sur la rémunération dans le contexte actuel de forte inflation, ainsi que des préoccupations au sujet des compressions éventuelles, compte tenu de la rhétorique de la récente campagne municipale. Les membres soulèvent également des préoccupations au sujet des progrès entourant OMERS.

P. Bleyer, B. Croft et D. Wilton fournissent une série de réponses. Ils indiquent qu'il est important que l'employeur soit au courant de l'appui des membres au Comité de négociation et que l'équipe de négociation fera le point et formulera des suggestions sur la façon dont cela pourrait se faire à mesure que les négociations progresseront. Ils soulignent l'importance de préciser clairement que l'équipe à la table représente les points de vue et les perspectives de l'ensemble des membres afin de contribuer à une négociation productive et constructive.

Ils reconnaissent que l'équipe de l'IPPM préparait de solides arguments en faveur d'augmentations salariales équitables, en soulignant à la fois le contexte d'inflation élevée et la contribution essentielle des professionnels municipaux à la Ville et aux services qu'elle offre aux résidents, y compris la façon dont les employés ont relevé le défi au cours de cette dernière période très difficile. Ils soulignent que l'IPPM avait avantage à retourner à la table en 2023, tandis que les syndicats de la Ville avaient des ententes qui s'étendaient jusqu'en 2024 avec des augmentations de 1,8 % et de 2 %. C'est l'occasion de faire des progrès en matière de rémunération équitable.

En réponse aux préoccupations exprimées au sujet des suppressions d'emplois et de la sous-traitance à la suite de la réponse à la pandémie, B. Croft et P. Bleyer conviennent que la position du maire était inquiétante. Ils estiment qu'il serait important de défendre sans relâche l'importance du travail des professionnels municipaux, de s'opposer aux compressions et, au besoin et dans des situations semblables par le passé, d'utiliser les dispositions de notre convention collective pour réduire au minimum les répercussions sur nos membres. La sous-traitance est également une préoccupation, et elle sera soulevée dans le cadre des négociations collectives.

Bien que le rendement financier d'OMERS se soit amélioré au cours de la dernière année, après les rendements désastreux de l'année précédente, P. Bleyer déclare que l'IPPM demeure préoccupé par le fait que OMERS ne serait pas disposé à améliorer la transparence et continuerait de miner la reddition de comptes à ses membres et de faire pression pour réduire davantage les prestations. Il mentionne que l'IPPM devrait continuer de résister et de travailler avec ses alliés et d'autres syndicats, mais aussi des employeurs. Par exemple, à la Ville d'Ottawa, tous les employés – le syndicat et la direction – dépendent d'OMERS pour avoir une retraite sûre.

4. Élections

G. Tourangeau, président du Comité des candidatures, donne la parole à Mike Ranger, coprésident du Comité. Il signale qu'il y a eu une nomination pour le siège de LCO au conseil d'administration. En raison du retrait tardif d'un candidat, il y a eu trois (3) candidatures pour les quatre (4) sièges vacants de la Ville d'Ottawa au conseil. Par conséquent, aucun vote n'était nécessaire.

G. Tourangeau ajoute que le nouveau conseil suivra le processus établi dans les règlements de l'IPPM pour nommer un administrateur intérimaire jusqu'à l'AGA de 2023.

Motion : Accepter les résultats des élections des membres du conseil d'administration de l'IPPM de 2022-2023, et reconnaître que les personnes suivantes ont été élues par acclamation.

- Katrina Botting (LCO)
- Victoria Cowell
- Karim Mekki
- Ben Ripley

Proposée par Garth Tourangeau; appuyée par Nathan Hauch.

La motion est adoptée.

G. Tourangeau souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et aux membres actuels au conseil d'administration

5. Levée de la séance

Motion : Lever la séance de l'assemblée générale annuelle 2022 de l'IPPM

Motion proposée par Wendy Schurman; appuyée par L. Cardinal.

La motion est adoptée.